

# Master (M2) mention Droit du Patrimoine parcours type Ingénierie du Patrimoine (Formation à distance)

## Parcours

- Ingénierie du Patrimoine

Le Master Droit du patrimoine parcours type Ingénierie du patrimoine est une formation universitaire permettant aux apprenants d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers de la gestion de patrimoine.



### Modalités

- Totalement à distance

### Coût de la formation

Formation initiale : 5500 euros  
Formation continue : 7000 euros

### Renseignements

Gestionnaire de formation  
Alice Demongeot

05 61 12 85 64  
droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr

Alumni  
<https://alumni.ut-capitole.fr>

## / Présentation

## Enjeux

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers de la gestion de patrimoine : les techniques juridiques du droit civil (biens, successions, droit patrimonial de la famille, techniques sociétaires, représentation...) et les techniques fiscales, financières, commerciales, assurances.

## Lieux

Université Toulouse Capitole

## Responsable(s) de la formation

**Michel Leroy**, Professeur des universités

## **/ Admission**

### Pré-requis

#### Niveau(x) de recrutement

Bac + 4

#### Public ciblé

- Avocat, juriste souhaitant se spécialiser,
- Professionnels de la gestion du patrimoine,
- Étudiant en poursuite d'études.

## **Coût de la formation**

### Tarif pour l'année universitaire 2025/2026

#### Formation initiale

5500 euros

#### Formation continue

7000 euros

### Consulter notre grille tarifaire



Cette formation est éligible au financement CPF.

## Candidature

### Modalités de candidature

Du 12 au 26 mai.

### Renseignements

- par courriel : [droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr](mailto:droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr)
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Alice Demongeot](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

### Conditions d'admission / Modalités de sélection

#### Accès en deuxième année de master

##### Droit à poursuite d'études

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature via la plateforme [eCandidatures](#)).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

##### Réorientation

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

##### Nombre maximum de stagiaires prévu : 40

**Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service EEDU se réserve la possibilité d'annuler la formation.**

[Je candidate](#)

## / Programme

Le master 2e année Droit, Économie, Gestion, mention Droit du patrimoine, parcours type Ingénierie du patrimoine à distance, comprend 4 Unités d'Enseignement dont une UE « Bilan patrimonial/mémoire ». Elles totalisent 60 crédits européens (ECTS).

Rentrée le 25 septembre 2025

### Contenu de la formation

Semestre 3	Semestre 4
<p>UE1</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Droit patrimonial de la famille</li><li>● Avantages matrimoniaux</li><li>● Détection directe du patrimoine</li><li>● Fiscalité des revenus</li><li>● Droit civil de l'assurance vie</li><li>● Droit fiscal de l'assurance vie</li><li>● Fiscalité du patrimoine immobilier</li></ul>	<p>UE2</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Techniques sociétaires</li><li>● Techniques de transmission à titre onéreux</li><li>● Techniques de transmission à titre gratuit</li><li>● Patrimoine social</li><li>● Évaluation des entreprises</li><li>● Droit des affaires</li></ul> <p>UE3</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Réglementation de l'activité</li><li>● Placements financiers</li><li>● Les fondamentaux des marchés financiers</li><li>● Techniques d'allocation d'actifs</li><li>● Représentation et Gestion du Patrimoine</li><li>● Investissements immobiliers</li></ul> <p>UE4</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Bilan patrimonial ou mémoire</li></ul>

### Stage(s)

Facultatif : 8 semaines minimum

Afin de favoriser votre insertion professionnelle, acquérir d'autres compétences et les valoriser, vous pouvez effectuer un stage dans le courant de l'année universitaire.

Plus d'informations : [bureau des stages](#)

## **Évaluation**

### **Organisation des examens**

Il existe une session unique d'examen dont les dates sont arrêtées en début d'année par l'établissement. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.

### **Modalités d'organisation de la session d'examen**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées :

Pour les UE 1, 2 et 3 : par un examen terminal et un contrôle continu

Pour l'UE4,

- Le bilan patrimonial : par une évaluation écrite du bilan (dossier) et par une évaluation orale (soutenance),
- Le mémoire : par une évaluation écrite (mémoire)

## **/ Et après ?**

### **Niveau de sortie**

#### **Année post-bac de sortie**

- Bac + 5

#### **Niveau de sortie**

- Niveau 7

### **Fiche RNCP**

[38196](#)

### **Débouchés professionnels**

#### **Secteurs d'activité ou type d'emploi**

- Conseiller au sein d'une banque privée, en gestion du patrimoine,
- Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance,
- Gestionnaire du patrimoine au sein d'une compagnie d'assurance ou en libéral,
- Salarié au sein d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine,
- Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine.

#### **Secteurs d'activité ou type d'emploi**

Droit et Juridique;Droit notarial immobilier et du patrimoine

## **Renseignements**

### **Gestionnaire de formation**

[Alice Demongeot](#)

05 61 12 85 64

[droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr](mailto:droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr)

Responsable pédagogique

**Michel Leroy**

[Michel.Leroy@ut-capitole.fr](mailto:Michel.Leroy@ut-capitole.fr)

## À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

## Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

*Présentation non contractuelle*